



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 58419

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur la teneur d'une récente étude de l'INSEE intitulée « Rechercher et retrouver un emploi après 55 ans ». Il en ressort un constat très inquiétant : le taux d'activité des personnes de plus de 55 ans est extrêmement faible en France, et l'un des plus bas de l'Union européenne. De fait, le taux de chômage des seniors ne cesse de croître. Cette hausse est imputable tant aux effets de la crise qu'à la fin des dispenses de recherche d'emploi. Parmi les seniors qui n'ont pas d'emploi, nombreux sont ceux qui souhaitent travailler, mais le taux d'embauche reste extrêmement faible dans cette classe d'âge, notamment chez les femmes qui sont les premières victimes de cette situation. Paradoxalement les blocages parmi les plus persistants concernent les seniors surdiplômés de niveau bac plus cinq et au-delà. Ces personnes sont, par exemple, systématiquement exclues des organismes de formation comme les GRETA, alors même que leurs compétences et leur expérience en termes de formation des adultes pourraient être dans ce domaine pleinement valorisées. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il compte prendre afin de débloquer cette situation et de permettre ainsi aux seniors surdiplômés d'accéder à certains emplois, notamment dans le secteur de la formation.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58419

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er juillet 2014](#), page 5437

Question retirée le : 1er mars 2016 (Fin de mandat)